

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 46.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 13 NOVEMBRE 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, tous les jeudis.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Colonisation, par L.-O. David.—Les tribulations d'un premier ministre, par A. Gélinas.—Cà et là, par L.-O. D.—Nos gravures.—Avis.—Chronique funéraire.—Les grands avocats de l'empire.—Le mariage.—Arago et Napoléon Ier, par Étienne Arago.—La muette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—Choses et autres.—Le roi de Prusse et le Dr Gall.—Un anniversaire.—Les Juifs en Allemagne.—Variétés.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le nouveau ministère de Québec ; Vues de Québec ; Le Marabout Sidi Yaouh dans la forêt sacrée de Bliabah ; Le dix-huitième centenaire de la destruction de Pompéi.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés ! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

COLONISATION

La Société de Colonisation de Montréal apprenait au public, la semaine dernière, qu'elle ne pouvait réussir à trouver l'argent requis pour permettre aux ouvriers de Québec et de Montréal de toucher les \$10,000 votées par la Chambre, et elle déclarait qu'une modification des conditions de l'allocation était absolument nécessaire. M. Joseph Perrault, qui s'est donné tant de peine depuis un mois pour trouver le moyen de mettre les ouvriers en état de profiter de l'argent voté, qui a même fait un voyage pénible dans la vallée de l'Ottawa, et s'est rendu jusqu'au lac Rond, ne s'est pas laissé rebuter par les obstacles qu'il a rencontrés. Il a essayé de mettre à exécution le projet qu'il avait fait adopter par le ministère Joly; des centaines d'ouvriers sont allés tous les jours à sa demeure pour lui dire qu'ils étaient prêts à partir pour la forêt. Malheureusement les souscriptions ont fait défaut. Il n'y a pas d'argent à Montréal, les gens les plus à l'aise autrefois ont juste de quoi vivre.

La Société de Colonisation s'est alors de nouveau adressée au gouvernement Joly pour lui faire accepter un projet dont la réalisation est plus facile. Ce gouvernement tombait avant d'avoir rien décidé.

Que va faire le nouveau ministère ? Nous espérons qu'il va se hâter de considérer cette grave question. Le temps presse; des centaines d'ouvriers sont là, inquiets, désespérés, ne sachant comment passer l'hiver qui s'avance rapidement; ils attendent qu'on leur donne le signal du départ, et ils supplient qu'on leur donne les moyens de rester au pays et d'y vivre en travaillant. Il s'agit de les mettre en état d'assurer leur avenir et celui de leur patrie. Allons-nous les laisser partir pour l'étranger ou mendier leur pain à nos portes, lorsqu'ils ne demandent qu'à travailler ?

"Qu'on nous donne, disent-ils, deux cents piastres, payables au fur et à mesure que nous défricherons, et nous nous engageons à livrer au gouvernement, dans deux ans, une terre avec maison et grange, et vingt arpents de faits. Qu'on nous donne du lard et de la farine, et nous rendrons au gouvernement en travail tout ce qu'il qu'il nous aura donné."

Si le projet préparé par la Société de Colonisation n'est pas tout à fait acceptable on peut le modifier, mais de grâce, qu'on fasse quelque chose. Jamais on n'a eu plus belle occasion de faire la charité et d'être utile au pays.

On s'accorde à dire que la colonisation seule peut sauver la province de Québec, la mettre en état de conserver et d'augmenter son influence dans la Confédération. Tous les hommes de cœur s'alarment à la vue de ces milliers de nos compatriotes qui partent pour les États-Unis ou végètent dans nos villes. Ils s'indignent à la pensée que nous, dont l'argent contribue à ouvrir de nouveaux territoires et à bâtir des chemins de fer dans le Nord-Ouest, nous n'avons pas les moyens de défricher notre propre province. Nous avons des millions d'acres de bonnes terres, nous avons des vallées assez grandes pour faire des royaumes, et cependant, notre population émigre et souffre de la faim, faute d'argent pour aller s'établir sur ces terres, s'emparer de ces royaumes.

Des milliers de Canadiens-français qui n'ont ni pain pour nourrir leurs enfants, ni feu pour les réchauffer, nous demandent pour charité, au nom de Dieu et de la patrie, de leur donner les moyens de vivre en sauvant leur pays ! Et nous ne pouvons rien faire pour eux !

Est-ce assez humiliant, assez désolant ? Notre confiance en l'avenir, notre foi en nos destinées ne seraient-elles que des rêves, des illusions ? Et ces démonstrations enthousiastes, ces discours enflammés dans lesquels nous nous plaisons tant à parler des gloires de notre passé et de la grandeur de notre mission, tout cela ne serait-il que mensonge ou vanité ? Belle mission, brillante perspective que celle de devenir l'Irlande de l'Amérique !

Que faire ? va-t-on dire. Jeter nos dernières piastres dans la colonisation; donner des terres à tous ceux qui auront le courage et la force de s'y établir; ouvrir les vallées de l'Ottawa et du lac Saint-Jean à ces flots d'ouvriers qui battent le pavé de nos villes ou se répandent dans les pays étrangers.

Mais où prendre de l'argent ? Va-t-on consentir à augmenter la dette du pays ?

Que dirait-on du cultivateur qui, pour économiser ou ne pas s'endetter refuserait d'ensemencer sa terre au printemps ? On se moquerait de lui et on dirait qu'il n'est bon qu'à être le valet des autres.

Eh bien, dire que nous ne sommes pas capables de défricher nos terres, c'est admettre aussi clairement notre impuissance et notre déchéance, c'est avouer que nous ne sommes plus bons qu'à être les domestiques des autres races.

Longtemps nous avons prêché la nécessité de développer l'industrie dans ce pays par la réciprocité complète avec les États-Unis ou la protection à défaut de libre-échange. Quoique le tarif actuel ne soit pas parfait, surtout au point de vue de la province de Québec, il faut bien admettre toutefois que l'industrie a obtenu ce qu'elle demandait. C'est vers la colonisation de nos terres incultes qu'il faut maintenant diriger toutes les forces de la nation, car elle seule nous donnera complète satisfaction, elle seule tiendra ses promesses, justifiera toutes les espérances et nous rendra au centuple ce que nous aurons fait pour elle.

Aussi, nous n'hésitons pas à dire que pour favoriser la colonisation, tous ceux qui aiment leur pays et leurs semblables, tous les hommes de cœur qui voient, avec peine, la misère de nos ouvriers et la situation critique de notre province, devraient, sans distinctions de partis, faire tous les sacrifices, consentir à tout, même à l'imposition d'une taxe spéciale.

La taxe spéciale ! va-t-on s'écrier. O horreur !

Pourquoi ne ferions-nous pas ce que de grandes nations ont fait dans des circonstances solennelles où il fallait avant tout sauver la patrie en danger ?

Qui oserait s'opposer à un impôt aussi national, à l'impôt de la charité et du patriotisme ?

En attendant, qu'on fasse donc quelque chose immédiatement pour ces braves ouvriers qui attendent avec anxiété le résultat des démarches et des travaux de la Société de Colonisation.

L.-O. DAVID.

LES TRIBULATIONS D'UN PREMIER MINISTRE

Ce n'est pas une petite affaire que de former un ministère dans notre bonne province de Québec. Celui qui se charge de cette tâche est obligé de tenir compte d'une infinité de circonstances de partis, de lieux, de personnes, etc., qui ne se rencontrent pas ailleurs, et qui constituent autant d'entraves. Il s'agit de répartir les sept portefeuilles de manière que le Conseil législatif et l'Assemblée, les Canadiens-français, les Anglais protestants et les Irlandais, le district de Montréal, le district de Québec, celui des Trois-Rivières, les townships de l'Est, aient leurs parts respectives et soient représentés dans certaines proportions déterminées. C'est déjà suffisamment compliqué, mais ce n'est pas tout, et il faut avoir égard à ces nécessités arbitraires tout en considérant les droits acquis, les titres, les qualifications, les prétentions des aspirants ministres, les influences de toutes sortes qui s'entrechoquent et se combattent dans un même parti. C'est un problème difficile à résoudre. Il faut sacrifier, retrancher, éliminer de côté et d'autre. Tâche ardue, qu'il n'est guère possible d'accomplir sans se heurter aux écueils nombreux qui se présentent.

Depuis la Confédération, il est passé en coutume de donner deux ministres au Conseil législatif et cinq à l'Assemblée, deux aux Anglais et cinq aux Canadiens-français (et les Irlandais en réclament une cette fois), un au district des Trois-Rivières, un aux townships de l'Est, et cinq autres à Québec et Montréal. Cela fait vingt-et-un. Quant aux titres et aux prétentions individuelles en temps ordinaire, la *Minerve* expose, en ce qui concerne le nouveau gouvernement, qu'il y a présentement dans les rangs du parti ministériel les éléments nécessaires pour former deux excellents cabinets, soit quatorze ou quinze députés parfaitement qualifiés pour être ministres et fondés à vouloir l'être. Pour bien faire, pour satisfaire tout le monde, il faudrait que le premier ministre fût doué du don de la multiplication des portefeuilles. M. Chapleau, malgré tout cela, a été exceptionnellement heureux dans son entreprise. Il a manœuvré à travers les obstacles avec un rare bonheur, et il ne s'est élevé de plainte que dans un seul quartier contre son cabinet qu'il a bâclé en moins de quinze heures. Bien que des hommes importants aient dû être laissés de côté par lui, il ne s'est manifesté de mécontentement que sur un seul point, à Québec même, où quelques conservateurs de ce district se sont plaint de n'être représentés dans ce gouvernement de coalition que par des hommes de la fraction libérale. La *Minerve* répond à cela qu'il ne pouvait en être autrement, attendu 1o. que Québec ne pouvait avoir plus de deux portefeuilles; 2o. qu'il fallait prendre deux ministres parmi les cinq députés libéraux de la coalition; 3o. que quatre de ces députés appartiennent au district de Québec; 4o. que le cinquième appartenant aux townships de l'Est, ne pouvait être appelé pour la raison que cette circonscription a deux ministres aussi et ne saurait en avoir trois. Rien de plus juste.

On s'explique ces complications et ces tiraillements, qui sont une conséquence